

à Monsieur Courcy, pour la part de
tous les rassemblements

B. Haussoullier

ACADÉMIE

TP482 (29)

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1909

BERNARD HAUSSOULLIER

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DES ÉCOLES
D'ATHÈNES ET DE ROME EN 1908, LU A LA
SÉANCE DU 6 AOÛT 1909.

PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS,

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC IX

Recueil paraissant tous les mois, par fascicules de 7 à 8 feuilles, avec
planches et figures. Prix de l'abonnement annuel : — 12 fr.

Bibliothèque Maison de l'Orient



071859

RAPPORT SUR LES TRAVAUX
DES
ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME
EN 1908

PAR M. BERNARD HAUSSOULLIER

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

LU A LA SÉANCE DU 6 AOUT 1909

MESSIEURS,

La plus ancienne des colonies archéologiques placées sous le protectorat de l'Académie des inscriptions, l'École d'Athènes, s'est attachée avec une admirable constance et un égal succès au déblaiement de l'île de Délos. Jusqu'en ces dernières années, les fouilles de Délos constituaient une sorte de réserve où puisaient avec méthode, mais à intervalles irréguliers, des travailleurs isolés; l'incomparable école d'épigraphie et d'archéologie qu'est devenue Délos n'était pas continuellement ouverte. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Notre École française s'est concentrée dans l'île sacrée : à l'inverse des Athéniens du temps de Périclès, elle y a transporté son trésor, qu'alimentent surtout les contributions volontaires d'un généreux Associé de notre Académie, elle y déploie presque toutes ses forces. De fait, sur les sept mémoires qui nous sont venus d'Athènes et dont nous avons à vous rendre compte, six se rapportent aux fouilles de Délos.



Votre Commission, Messieurs, ne s'est pas émue de ce déplacement, qui ne deviendrait périlleux qu'à la longue. Elle sait que l'École française est tenue de mener à bonne fin des fouilles qui ont marqué une ère nouvelle dans son histoire et qui ont grandement contribué à maintenir son bon renom. Le Directeur le sent mieux que personne et nous le félicitons d'avoir organisé le travail avec une méthode aussi sûre et aussi efficace; mais, soucieux de l'avenir et surtout désireux d'élargir l'horizon des jeunes gens dont nous avons à juger les travaux, nous avons pris, d'accord avec lui et avec le Directeur de l'enseignement supérieur, une résolution qu'il nous faut soumettre à votre approbation.

Nous proposons de rendre le mémoire facultatif pour les pensionnaires de première année.

Cette concession, dont les membres de l'École de Rome jouissent depuis longtemps, les Athéniens l'ont amplement gagnée. Quand ils arrivent aujourd'hui à se faire conférer par votre Commission le droit de cité athénienne, ils ont derrière eux et pesant lourdement sur leurs épaules un long passé de mémoires : hier encore mémoire de licence, aujourd'hui mémoire de diplôme d'études supérieures, et, dans l'année de stage, un mémoire d'épigraphie et un ou deux mémoires d'archéologie! Leur première année d'Athènes sera désormais délivrée de cette obsédante préoccupation.

L'Académie s'en rapporte à la sagesse du Directeur du soin de les guider à leurs débuts. Elle se borne à exprimer le vœu que les voyages soient remis en honneur : voyages d'initiation, mais aussi voyages de recherches. Certes nos Athéniens ne sont pas enfermés dans Délos, ils ne sont pas toute l'année attachés à la glèbe délienne, ils reprennent les chemins, plus souvent parcourus par leurs devanciers, de la Grèce continentale et de l'Asie Mineure, ils montrent en quelque sorte les couleurs de l'École française en Béotie,

en Crète, à Chios; mais ce sont, à coup sûr, campagnes rapides puisqu'il n'en est pas rendu compte dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, où les seules relations de voyages de recherches sont dues aux membres étrangers de notre École.

Si la mesure que nous vous proposons a pour résultat de faire la part plus grande aux voyages, nous nous en féliciterons hautement, pour le bien et pour l'avenir de l'École.

L'École d'Athènes en 1908 comptait six membres, trois de troisième année, MM. Pierre Roussel, Gabriel Leroux et Courby; un de seconde, M. Louis Roussel; deux de première, M. J. Pâris et Hatzfeld. Il faut joindre à ces noms celui de M. Ezio Schulhof, dont le dernier mémoire, daté de 1907, n'était jamais parvenu à l'Académie. Heureusement il se composait de deux articles du *Bulletin de correspondance hellénique*, qu'il a été facile de nous envoyer de nouveau. Il eût été regrettable que ce travail ne reçût pas la part d'éloges à laquelle il a droit.

Les deux articles de M. Schulhof sont consacrés à des *Inscriptions financières* découvertes à Délos en 1904 et 1905. Les vingt-cinq textes ou fragments qu'il publie, rapproche et commente, se rapportent presque tous à la période de l'indépendance délienne (315-166 avant J.-C.); les deux premiers seuls sont de l'époque amphictyonique. Ce sont des comptes, des inventaires, des inscriptions chorégiques auxquelles est joint l'inventaire des vases du Prytanée. On sait l'intérêt que présentent ces textes, particulièrement à Délos, et en raison même de leur très grand nombre, qui permet des rapprochements constants. Le mérite de l'éditeur consiste d'abord à établir le classement chronologique des textes nouveaux : il est ainsi amené à reviser perpétuellement et à contrôler les résultats acquis par ses devanciers, à présenter lui-même de nouvelles dates, de nouveaux cadres que reviseront à leur tour ceux qui viendront après

lui. Ces recherches patientes, qui tiennent une si grande place dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, ont mis en valeur la méthode et la sagacité de plus d'un Athénien. M. Schulhof y a fait preuve de très grandes qualités, que permet d'apprécier l'étude détaillée qu'il a consacrée à la plus longue de ses inscriptions, au n^o 21. Les compte et inventaire rédigés par les hiéropes en charge sous l'archontat de Stésiléos, le compte de Stésiléos — pour employer la dénomination courante — n'a pas été découvert à Délos, mais dans la démarchie de Mykonos. M. Schulhof, qui l'a copié, étudie d'abord les travaux exécutés dans l'année. Sans s'attarder aux termes d'architecture, souvent embarrassants, il s'attache aux contrats d'entreprise, examinant le nombre et la quotité des versements, le montant de la retenue qui est d'ordinaire le dixième de la somme totale, qui en est ici le sixième. Le chapitre consacré à l'inventaire est certainement le meilleur du mémoire tout entier. S'il y a quelques réserves à faire et si l'on relève quelques traces de confusion dans l'exposé des problèmes de comptabilité que soulève le paiement des entrepreneurs, il n'y a que des éloges à décerner à la dissertation qui suit, sur les fêtes déliennes. La plus grande partie de l'inventaire est en effet remplie par l'énumération des phiales consacrées à l'occasion de fêtes : il ne mentionne pas moins de dix-neuf fêtes ou fondations ; en y joignant les sept fêtes mentionnées dans une autre partie de l'inscription, on arrive au chiffre de vingt-six, le plus élevé qu'ait jamais fourni aucun texte de Délos. Si l'on considère que plusieurs de ces fêtes sont de fondation royale, on comprendra sans peine combien il importait d'en déterminer l'origine exacte. Reprenant une hypothèse de M. Homolle qui, sur ce terrain comme sur tous les autres, lui a frayé la voie, M. Schulhof prouve que les Philadelpheia, par exemple, ne sont pas à distinguer des fêtes d'Hermias, fondées par le nésiarque de ce nom en l'honneur d'Arsinoé Philadelphie. Il reconnaît dans les Soteria

et les Paneia des fondations d'Antigone Gonatas. Parmi les fêtes nouvelles, citons les Attaleia, fondées par Attale I et les Philippeia, qui achèvent de montrer que Philippe V de Macédoine exerça sur Délos une sorte de protectorat. L'inscription précise encore le rôle des épistates, chargés de présider à la célébration des fêtes qui ne sont pas du ressort de l'archonte, et d'acheter les vases qui seront consacrés en exécution des fondations.

La dernière partie du compte de Stésiléos renferme des listes de locations et de débiteurs. La liste de locations est la première où l'on trouve un renouvellement général des baux des propriétés bâties. Elle nous apprend en outre que les fermiers du temple devaient tous les ans constituer des cautions. M. Schulhof a dressé la longue liste — elle ne compte pas moins de 82 noms — des débiteurs et l'a rapprochée de la liste de Meilichidès III, antérieure d'une vingtaine d'années. On sait que certaines dettes figurent pendant plus d'un siècle dans les comptes des hiéropes, à la charge des héritiers de l'emprunteur, et qu'on peut tirer du rapprochement des noms et des chiffres des indices chronologiques.

M. Schulhof termine cet important travail par l'examen sommaire de questions chronologiques. L'inscription ne nous fait pas seulement connaître le nom de l'archonte délien Stésiléos; elle nous apprend en même temps que Stésiléos a été le successeur de Sotion et nous fournit quatre archontes nouveaux, Épikydès, Mantithéos, Philon, Timoxénos, qui doivent se placer dans le dernier quart du III^e siècle. Réservant pour plus tard l'étude détaillée de ces difficiles problèmes de chronologie, M. Schulhof propose pour Stésiléos l'année 208.

Le travail de M. Schulhof lui fait honneur : la sûreté de la méthode, l'étendue de l'information, sa sagacité et sa prudence le classent parmi les meilleurs collaborateurs du Corpus des inscriptions de Délos.

Un autre Délien, M. Pierre Roussel, a également pris rang auprès de son ancien. Il adresse à l'Académie un article du *Bulletin de correspondance hellénique*, intitulé : *Les Athéniens mentionnés dans les inscriptions de Délos (Époque de la seconde domination athénienne). Contribution à la Prosopographia attica de J. Kirchner*. Son mémoire de première année, envoyé l'an dernier, l'avait orienté vers ces recherches patientes ; il avait pour objet : *Les représentants d'Athènes à Delphes à la fin du II^e et au I^{er} siècle avant J.-C.* La seconde domination athénienne commençant à Délos en 166 avant notre ère, M. P. Roussel était mieux préparé qu'un autre à établir ces listes qui sont éminemment utiles. On sait tous les services que rendent ces études de prosopographie. A Délos, et particulièrement dans la période de la seconde domination athénienne, elles présentent de grandes difficultés. L'incertitude de la chronologie, l'examen des règles nouvelles posées ou proposées par le savant américain W. S. Ferguson, dont le nom ne peut être séparé de celui de J. Kirchner, compliquaient singulièrement la tâche de M. Pierre Roussel.

Son mémoire est divisé en deux parties. La première comprend une nomenclature qui est proprement une contribution à la *Prosopographia* de Kirchner ; la seconde, une série de discussions critiques. Un appendice contient 71 inscriptions inédites, dédicaces et catalogues, dont le plus grand nombre provient des fouilles de 1905, 1906 et 1907.

La nomenclature ne compte pas moins de 589 noms. Les sources nouvelles sont, en dehors des inscriptions inédites qui viennent d'être mentionnées, trois comptes et inventaires inédits, dont les deux premiers sont datés des archontats d'Anthestérios et de Kallistratos, le troisième est anonyme. Il y a lieu de regretter que M. P. Roussel se soit borné à puiser dans ces trois documents, négligeant de parti pris tous ceux « dont le texte n'est point établi avec rigueur et dont la date est souvent incertaine ». Mais

sa tâche était assez considérable et le temps lui manquait pour reviser des copies anciennes. Sa longue liste est rédigée avec le plus grand soin, sur le modèle du recueil classique de Kirchner : même système d'abréviations, même souci de multiplier les tableaux généalogiques, lors même qu'ils n'expriment que des liens de parenté possibles entre différentes personnes.

Les discussions critiques, qui forment la seconde partie du mémoire de M. P. Roussel, portent exclusivement sur le classement chronologique de divers fonctionnaires athéniens et déliens. C'est à l'aide des inscriptions de Délos qu'on a pu dresser la liste des archontes athéniens de la seconde partie du II^e siècle et du début du I^{er} : ces recherches chronologiques ont donc une grande importance. Dès ses premiers pas, cherchant à dater les catalogues qui lui ont fourni la plupart de ses noms d'Athéniens et notamment la liste des enfants qui avaient fréquenté la palestre du paidotribe Staséas, M. P. Roussel a la bonne fortune de rencontrer W. S. Ferguson sur sa route. On sait comment l'éminent chronologiste américain a été amené à observer les inscriptions de Délos et à rechercher si l'ordre officiel des tribus n'était pas suivi dans la succession de différents fonctionnaires déliens, comme il l'était à Athènes pour les secrétaires du conseil et pour les prêtres d'Asklépios. Il se trouva que la même règle était appliquée à la désignation des prêtres de Sarapis à Délos, à en juger par la liste publiée en 1882. Poursuivant ses recherches dans les sanctuaires des divinités étrangères, Ferguson en vint à formuler en ces termes une loi nouvelle : la tribu d'où était tiré, une année, le prêtre des Cabires, fournissait, l'année suivante, le prêtre de Sarapis et, l'année d'après, le prêtre d'Hagnè Aphroditè. M. P. Roussel examine une à une toutes ces propositions. Armé de textes plus nombreux ou plus corrects, il montre l'incertitude et parfois l'inexactitude de ces prétendues lois. Peu importe après tout que Ferguson, après des analyses

incomplètes, ait généralisé trop vite, peu importe que ses échafaudages soient trop rapidement élevés : il a rendu service à notre auteur en lui fournissant une excellente base de discussion. M. P. Roussel étudie donc successivement le paidotribat délien, les prêtres d'Hagnè Aphroditè qu'il ne distingue point d'Atargatis, les prêtres des Grands Dieux (Dioseures et Cabires), et les prêtres de Sarapis. Des tableaux très nets résument ses discussions : tableaux des paidotribes, des prêtres et zacores de Hadad et d'Atargatis — Hagnè Aphroditè. Enfin, comme de nouveaux noms d'épimélètes de Délos ont été révélés par les inscriptions nouvelles, il termine par un tableau chronologique des épimélètes, dont le plus ancien connu date d'une des premières années de la seconde domination athénienne.

En résumé, ces discussions critiques attestent une connaissance approfondie de l'épigraphie délienne au second et au premier siècle avant notre ère. M. P. Roussel aurait pu les abréger par endroits, et peut-être, dans certaine dédicace, tient-il trop grand compte d'une restitution incertaine, mais c'est par excès de sagesse et de prudence qu'il pèche. Il est maître de son sujet ; il sera l'un des meilleurs épimélètes du Corpus de Délos.

Les quatre mémoires d'archéologie délienne sont de brèves dissertations sur des sujets qui n'ont pas tous l'attrait de la nouveauté.

M. Courby a étudié en 35 pages les *Constructions mycéniennes ou archaïques découvertes au Nord du sanctuaire d'Apollon à Délos*.

Ces constructions sont au nombre de trois. La plus ancienne et la plus importante est un tombeau construit en blocs de pierre, composé de deux fosses contiguës, perpendiculaires l'une à l'autre, la plus petite tournée vers l'Orient et ouvrant sur le dehors par une porte indiquée au moyen de deux blocs de pierre debout, de forme pyramidale, soli-

dement engagés dans les murs bas. Une enceinte, en moellons assez mal assemblés, qui devaient être recouverts d'un parement de stuc, enveloppe les tombeaux du côté Sud par un mur en demi-cercle, du côté Nord par un mur droit, contre lequel s'applique un lourd massif de maçonnerie grossière, revêtu aussi d'un parement de stuc. Toute l'enceinte paraît d'une autre époque, beaucoup plus récente que celle des tombes.

Dans celles-ci on a recueilli de nombreux ossements humains et plusieurs vases de style crétois ou mycénien. C'est donc un monument funéraire très ancien. Par analogie avec les tombes maintenant connues de la Crète, on peut supposer que les petits murs de maçonnerie sèche servaient de supports et de soubassements à des parois plus hautes, en argile, donnant au monument tout entier l'aspect d'une petite hutte ou cabane. L'extérieur pouvait recevoir plusieurs morts et devenir, par suite d'ensevelissements successifs, un véritable ossuaire.

Mais que signifie ce monument funéraire dans une île qui avait été soumise en 425 à une καθαρισμός, à une purification systématique de tout le matériel funéraire? Et pourquoi a-t-on pris soin d'entourer ces fosses d'un mur d'enceinte, comme si elles contenaient des reliques précieuses? Il est évident que de telles circonstances décèlent la présence d'un monument que la religion rendait inviolable.

L'explication de M. Courby est très ingénieuse et elle a pour elle toutes les vraisemblances. On adorait à Délos les Vierges hyperboréennes, venues avec Latone, d'abord au nombre de deux, puis de quatre; plus tard, les Hyperboréens envoyèrent régulièrement des ambassades sacrées, apportant des offrandes. Ces Vierges moururent dans l'île et y furent enterrées. Telle est la légende. M. Courby prend le texte d'Hérodote et l'étudie minutieusement; il montre que tous les détails de ce passage s'accordent bien avec la disposition du monument retrouvé à Délos. Les deux fosses

sont les tombes sacrées; le massif de maçonnerie en arrière est l'autel sur lequel on brûlait les chairs des victimes. Le mur d'enceinte fut construit pour délimiter et protéger le lieu sacré. M. Courby aurait pu rappeler la découverte dans le Forum du tombeau de Romulus et de la Pierre Noire qui montrent à Rome des dispositions analogues pour conserver les précieuses reliques des âges anciens.

Les deux autres constructions que l'auteur étudie sont beaucoup moins anciennes. L'une est adossée au mur du Portique d'Antigone, l'autre est située à l'angle de l'Agora des Italiens. Ce sont de petites enceintes, l'une de forme demi-circulaire, l'autre de forme triangulaire, constituées par de petits murs bas qui enferment un étroit espace, nu et vide, à ciel ouvert et sans porte. Certains détails font penser que ces monuments anciens ont été remaniés et en partie tronqués par la construction des édifices auxquels ils sont accolés. Des inscriptions ou fragments d'inscriptions les désignent l'un et l'autre comme étant des ἄβατα, et cette découverte est précieuse pour l'histoire de la religion grecque. En effet, nous connaissions par les textes littéraires et épigraphiques l'existence de l'ἄβατον, mais nous n'en avons conservé aucun. C'est un endroit dont la loi religieuse interdit l'accès d'une façon absolue; le mot s'applique surtout aux lieux frappés par la foudre. L'ἄβατον correspond donc au *puteal* des Romains. Mais les exemples déliens nous montrent qu'il avait une forme tout à fait différente.

On voit que ces petits articles de M. Courby, bien conduits et accompagnés de nombreuses planches et photographies qui en rendent la lecture claire, sont d'un grand intérêt et ajoutent un chapitre instructif à l'histoire des monuments religieux du grand sanctuaire.

C'est un problème de sculpture que cherche à résoudre M. G. Leroux. Il a soumis à un nouvel examen la statue

dite le *Guerrier de Délos*, qui est conservée au musée d'Athènes et que complètent aujourd'hui des morceaux récemment découverts. Se fondant sur l'étude attentive des faits matériels, il a discuté les hypothèses émises par ses devanciers sur l'auteur de cette statue célèbre. On sait que MM. Salomon Reinach et Wolters l'avaient attribuée l'un à Agasias, fils de Ménophilos, l'autre à Nikératos. Ces hypothèses s'appuyaient sur le témoignage d'inscriptions découvertes dans le voisinage de la statue, parmi les ruines des niches qui bordaient le côté Nord de l'Agora. S'aidant du journal de fouilles de M. S. Reinach, M. Leroux a fait une enquête approfondie sur l'emplacement où la statue a été trouvée et sur les deux bases dont l'une porte la signature d'Agasias, tandis que la seconde mentionne des œuvres de Nikératos. Il conclut que le *Guerrier de Délos* n'a rien de commun avec ces bases, qu'il n'est l'œuvre ni d'Agasias ni de Nikératos, et que l'auteur en reste inconnu. Un plan et des relevés rendent cette démonstration très claire et décisive.

M. Leroux examine ensuite des morceaux trouvés en 1906 dans le Lac sacré, c'est-à-dire non loin de la partie Nord de l'Agora, et qui appartiennent à la statue : un fragment du torse et l'épaule gauche. Ils permettent de restituer avec certitude l'attitude du Guerrier qui, du bras gauche, se couvrait de son bouclier. Mais surtout l'auteur du mémoire attire l'attention sur une tête à l'expression farouche et douloureuse, dont on ne saurait dire exactement à quelle date elle a été découverte, et qui, en 1906, a passé du musée de Mykonos à celui de Délos. M. Leroux n'hésite pas à y reconnaître la tête du *Guerrier de Délos*, comme l'avait déjà suggéré Klein (*Gesch. der griech. Kunst*, III, p. 70). En reprenant son travail pour une publication définitive, il aura à tenir compte des objections récemment formulées par M. von Bienkowsky (*Darstellungen der Gallier in der hellenist. Kunst*, Vienne, 1908, p. 32). Ce

savant a en effet publié la tête du musée de Délos et la juge trop petite pour appartenir au *Guerrier*. Elle aurait fait partie d'une autre figure du même groupe. M. Leroux aurait certainement discuté la question si l'ouvrage de M. von Bienkowsky lui était parvenu en temps utile.

L'étude d'une autre tête de Gaulois, d'un style très réaliste, trouvée en 1905, complète le mémoire de M. Leroux. L'auteur prend texte de ces documents pour formuler des conclusions plus générales auxquelles on ne souscrita peut-être pas sans réserves. S'il est vrai que le *Guerrier de Délos* est bien un Gaulois et qu'il offre de réelles affinités avec les œuvres de l'École de Pergame, il ne paraît guère possible, en raison de ses dimensions, de le replacer, comme le propose M. Leroux, dans la série des figures de l'ex-voto dédié en 201 par Attale I^{er} sur l'Acropole d'Athènes. Il ne semble pas non plus que l'auteur apporte des arguments décisifs pour réfuter l'idée généralement acceptée que le *Gaulois mourant* du Capitole et le *Gaulois Ludovisi* dérivent de statues appartenant au grand ex-voto d'Attale I^{er}, consacré à Pergame en 228, et pour en placer les originaux postérieurement au règne d'Attale. A supposer que l'on repousse l'hypothèse qui en attribue la création à Épigonos, il est difficile de n'y pas voir des copies d'œuvres signées par les artistes qui ont travaillé sous Attale I^{er} et que mentionne Pline. Il nous paraît hasardeux de croire que les originaux de ces statues sont plus récents que l'ex-voto de l'Acropole d'Athènes. Ces réserves faites, on ne peut que savoir gré à M. Leroux d'avoir élucidé un problème très discuté et d'avoir soumis à un examen critique les questions de faits. Son travail qui écarte définitivement des hypothèses douteuses au sujet des auteurs présumés du *Guerrier de Délos* est une très utile contribution à l'étude d'une des statues les plus remarquables qu'aient mises au jour les fouilles de l'École française.

L'Agora des Italiens, le principal monument élevé par la colonie italienne de Délos, a eu l'honneur, assez inattendu, peut-être immérité, de deux mémoires. Il est vrai que le second, destiné à compléter le premier, ne compte que 24 pages.

Le premier, auquel sont joints trois plans, est l'œuvre de M. J. Pâris. Il est intitulé : *Recherches sur l'Agora des Italiens*, et divisé en six chapitres, dont l'énumération fera connaître les divers problèmes que s'est posés l'auteur et l'ordre dans lequel il les a, sinon résolus, du moins examinés.

I. État actuel. — II. Chronologie relative. — III. Le portique. — IV. Les magasins. — V. Les exèdres, niches et constructions diverses. — VI. Historique.

Le premier chapitre se borne à des indications générales sur la situation, la forme, les dimensions, les accès du monument ; sur les restes qui subsistent de la construction et de la décoration : M. J. Pâris, qui en exagère peut-être l'état misérable, les juge trop peu nombreux pour permettre même un essai de restauration graphique, suffisamment complète et certaine.

Des observations sur l'appareillage et le liaisonnement des murs, sur la nature des matériaux et la qualité de l'exécution l'ont conduit à penser que le monument a été construit en plusieurs fois et modifié au cours des travaux, sans avoir été jamais achevé. Il a grandement raison de n'attribuer qu'une importance chronologique très secondaire à la qualité de la main-d'œuvre, car on a, presque de tout temps, construit très négligemment à Délos, et M. Homolle en a fait souvent la remarque. Au surplus, l'Agora des Italiens a si peu duré que les différences de date ne peuvent être que minimales et restent insignifiantes pour l'histoire de l'architecture.

En revanche, il est douteux que les magasins, comme l'affirme l'auteur, aient été ajoutés postérieurement à un plan primitif, qui n'aurait comporté que le portique qua-

drangulaire. Les magasins paraissent une partie constitutive du monument et une de ses principales raisons d'être. Il est bien certain au contraire, comme le remarque M. J. Pâris, que les niches et chambres destinées aux statues des bienfaiteurs ou fonctionnaires que l'association des Hermaïstes voulait honorer, sont des emprises sur les magasins et les boutiques. L'observation la plus curieuse est relative à un « abaton », dont la conservation, jugée obligatoire pour des motifs d'ordre religieux, a déterminé dans la périphérie de l'Agora un décrochement tout à fait anormal.

La description des différentes parties de l'Agora : portique, magasins, niches et exèdres, qui remplit les chapitres III, IV et V, est très soigneusement étudiée ; les divers morceaux d'architecture qui en subsistent et qui en rendent possible, au moins partiellement, la restauration, ont été reconnus et réunis. Nous ne chicanerons pas l'auteur sur les dessins, par trop primitifs, qu'il en a donnés ; nous ne le blâmerons pas non plus de sa grande prudence, mais ne l'a-t-il pas poussée jusqu'à l'excès, en s'interdisant de proposer, même à titre provisoire, une solution sur l'aspect architectural, l'aménagement et la destination de l'édifice ? Lieu de réunion d'une riche association d'hommes que rapprochaient la communauté d'origine, les liens de la religion et les intérêts professionnels, on s'était ingénié à y combiner les dispositions les plus favorables aux affaires et aux commodités des associés. C'était une bourse de commerce en même temps qu'un lieu de conversation et de repos, large développement des antiques leschés, modeste esquisse de ces luxueux établissements de confort que furent plus tard les thermes.

Pour le dernier chapitre (Historique), qui ne repose sur aucune recherche personnelle et ne renferme aucun fait nouveau, M. J. Pâris se réfère à l'étude de son camarade, M. Hatzfeld.

En somme, on ne saurait donner trop d'éloges à la conscience de l'auteur. Observateur attentif, il décrit avec soin, exactitude, minutie même ; il expose clairement les faits, dans une langue que l'on voudrait, par endroits, plus correcte. C'est de parti pris qu'il écarte les interprétations ; il s'est mis en garde contre une curiosité plus vive, il s'est défendu les vues d'ensemble, et nous le regrettons.

Plus étroit encore est le sujet traité par M. Hatzfeld, qui nous ramène à l'épigraphie par une étude *Sur la date de l'Agora des Italiens à Délos*.

C'est une étude de prosopographie consacrée aux personnages qui ont participé à la construction du monument et dont les noms sont connus par des inscriptions susceptibles d'être datées, parfois avec une grande rigueur.

Elle se divise en deux parties : dans la première, l'auteur s'efforce, sans y réussir toujours complètement, de déterminer, au moyen des formules onomastiques, l'état civil des personnages mentionnés dans les dédicaces de l'Agora ; dans la seconde, il s'appuie sur la comparaison de tous les textes épigraphiques relatifs aux Romains et sur la reconstitution des « stemmata » pour fixer, autant que faire se peut, l'époque à laquelle vivaient les *magistri* des Hermaïstes par qui fut élevée l'Agora.

Dès 1884, se fondant sur les seules données dont il disposait alors, M. Homolle estimait que l'Agora ne pouvait être antérieure à l'année 130 avant J.-C. M. Hatzfeld propose d'abaisser cette date jusqu'aux dernières années du II^e siècle ou aux premières du I^{er} siècle avant notre ère. Il semble qu'il ait raison et que l'existence de cet édifice, bientôt ruiné par l'invasion de Mithridate en 88, ait été plus courte encore que ne le supposait notre confrère dans son article classique sur *les Romains à Délos*. Les calculs nouveaux, si probables qu'ils soient, ne sauraient d'ailleurs être tenus pour certains.

La recherche est bien conduite et clairement exposée, mais, encore une fois, le sujet a pu sembler un peu mince.

Aussi bien les mémoires plus ou moins considérables, plus ou moins nouveaux, dont vous venez d'entendre l'analyse, ne donnent-ils qu'une idée incomplète de l'activité déployée par les pensionnaires d'Athènes. Sans compter les excursions dont il a été parlé plus haut et qui ne méritent qu'une mention, MM. Leroux, Courby, Hatzfeld et Pâris ont tous dirigé et surveillé quelque partie des fouilles exécutées en 1908 à Délos. MM. Hatzfeld et P. Roussel ont consacré plusieurs mois à lire et transcrire des inscriptions, inédites ou déjà publiées; M. Pâris, assisté de M. Cayeux, professeur à l'École nationale des Mines, venu en mission à Délos, et de M. l'enseigne de vaisseau Bringuier, a étudié les constructions maritimes qui sont l'une des grandes originalités de l'île. Enfin MM. Leroux et Courby, que vous avez désignés au choix de la Société nationale des Architectes pour partager la médaille annuelle, ont mis la dernière main à deux importantes études sur le *Monument hypostyle* et le *Portique d'Antigone* qui formeront les deux premiers fascicules de la grande publication projetée sur l'ensemble des ruines de Délos. L'année délienne, laborieuse et féconde, s'achève donc sur des espérances que vous accueillerez avec joie.

Un seul mémoire nous entraîne hors de Délos, celui de M. Louis Roussel. Il a pour titre : *Les inscriptions de Panamara*. Le sujet n'a pas non plus l'attrait de la nouveauté, puisque c'est en 1887 que MM. Georges Cousin et Gaston Deschamps ont commencé dans le *Bulletin de correspondance hellénique* la publication des inscriptions qu'ils avaient découvertes l'année d'avant dans le sanctuaire de Zeus Panamaros, près de Stratonicée, en Carie. Poursuivie très lentement, la publication fut interrompue en 1907 par la mort prématurée du regretté G. Cousin. M. L. Roussel recueillit sa succession et résolut de préparer l'édition définitive par une étude détaillée de la langue des inscrip-

tions de Panamara. Des circonstances douloureuses l'ont empêché de mener ce projet à bonne fin. Rappelé en France par un deuil cruel, il n'a pu nous adresser que trois chapitres, précédés d'une courte Introduction : le premier est un catalogue des formules, le second réunit seulement les particularités orthographiques ; dans le troisième sont notées les particularités du vocabulaire, de la langue et du style.

Nous aurions mauvaise grâce à juger M. L. Roussel sur un travail qu'il n'a ni conçu, ni rédigé en pleine liberté d'esprit. Tel qu'il se présente à nous, cet amas de fiches que n'interrompt pas un mot de commentaire ne nous laisse même pas deviner l'intérêt du sujet. Bornons-nous à rappeler aux pensionnaires d'Athènes qu'ils ne vont pas en Grèce pour s'enfermer dans leur cabinet ou dans la Bibliothèque de l'École. S'il nous faut admettre que l'étude de la langue des inscriptions de Panamara présente quelque intérêt, c'est évidemment à Paris qu'elle devait être entreprise, puisque G. Cousin a légué tous ses estampages à la Bibliothèque de l'Université de Paris. Il est vrai qu'à la demande du Directeur de l'École, les estampages de Panamara ont pris le chemin d'Athènes. Ils n'y sont jamais parvenus ; peut-être sont-ils perdus, peut-être pourrissent-ils dans quelque coin de la douane du Pirée. Zeus Panamaros n'est décidément pas favorable à l'École française d'Athènes !

Souhaitons que M. L. Roussel, auquel nous faisons volontiers crédit, publie le plus tôt possible celles des inscriptions de Panamara qui sont encore inédites. Le nombre en est assez considérable, et nous savons qu'il en est d'intéressantes.

La vie de travail n'est pas moins intense à l'École de Rome qu'à l'École d'Athènes et elle est infiniment plus variée.

Délivrés du mémoire de première année, les pension-

naires de Rome savent user de leurs loisirs. Loin de s'enfermer dans Rome, où tous ne sont pas retenus par des archives d'une richesse incomparable, ils parcourent l'Italie, visitent les champs de fouilles exploités par les seuls Italiens et en rapportent des sujets de mémoires ou d'articles. L'Italie du Nord, nous le verrons tout à l'heure, commence à les attirer plus nombreux ; les mêmes recherches les poussent en Sardaigne, mais il y a plus : l'Algérie et la Tunisie leur sont ouvertes. Beaucoup y commencent leurs études d'archéologie de plein air, pour ainsi dire ; plusieurs ont la joie d'y faire des fouilles. Les bonnes relations qui se sont établies entre notre École française et la Direction des Antiquités de Tunisie, l'alliance de Rome et de Carthage en un mot, portent les meilleurs fruits. M. A. Merlin s'est souvenu de son passage à l'École de Rome, et il faut le remercier des services qu'il ne cesse de rendre à ses jeunes camarades.

En même temps, le domaine des antiquités italiennes s'est considérablement accru. Passionnés aujourd'hui pour les études de préhistoire, les savants italiens ont poussé à fond l'exploration des nécropoles de l'Italie du Nord, où Bologne a pris rang de capitale archéologique. Nos pensionnaires de Rome les y ont aussitôt suivis et vous vous rappelez, Messieurs, les mémoires de M. Albert Grenier, dont vous avez encouragé les travaux, sur la civilisation villanovienne. La voie ouverte par M. Grenier n'a pas été abandonnée. Comme les études du moyen âge n'ont pas cessé d'être en honneur, les mémoires et articles dont nous avons à vous rendre compte se répartissent en deux groupes : I. Antiquités italiennes et romaines ; II. Moyen âge et temps modernes.

L'École comptait six membres en 1908, trois de seconde année : MM. Bourdon, Faure et Piganiol ; trois de première : MM. Colmant, de Pachtère et Laurent-Vibert.

Deux membres hors cadre, MM. Préchac et Claude Cochin, leur ont été adjoints.

Il est impossible de mieux remplir son année que ne l'a fait M. Piganiol. Le mémoire qu'il a écrit *Sur les nécropoles de l'âge de fer dans l'Italie centrale* est remarquable. L'écueil des recherches sur la préhistoire italienne est double : l'extrême abondance des publications, leur qualité médiocre ou même l'absence de relations scientifiques sur les fouilles. Avec un coup d'œil singulièrement sûr, M. Piganiol a su échapper au péril. Les documents archéologiques qu'il allègue et qu'il combine, notés par lui dans les livres ou dans les collections locales, ont été sérieusement triés ; il fait abstraction de tout ce qui est vague, douteux, dépourvu de signification précise. Ce qu'il retient est de bon aloi et autorise des rapprochements instructifs. Mais l'auteur ne s'est pas borné à rédiger ainsi des inventaires qui, publiés avec de bonnes illustrations, offriraient un grand intérêt, même après l'achèvement du vaste ouvrage que M. Montelius consacre à la protohistoire de la péninsule ; convaincu que les faits archéologiques, bien classés et bien interprétés, doivent s'accorder avec les textes historiques, il a essayé de mettre d'accord les uns et les autres. On sait que M. Montelius, plus prudent et plus timide, a refusé d'entrer dans cette voie, et qu'il se cantonne résolument sur le terrain de l'archéologie, comme M. Ettore Pais, non moins exclusivement, se tient sur celui de l'histoire ; mais de pareils partis pris ne peuvent être que des expédients provisoires, et nous devons louer M. Piganiol d'avoir cherché la vérité tout entière, sans se dissimuler que les solutions auxquelles il arrive peuvent être modifiées par des découvertes nouvelles. Une idée ingénieuse, qu'il a développée, est celle d'une double invasion de l'Italie centrale, d'abord par des populations gréco-pélasgiques, venues de l'autre rive de l'Adriatique après l'époque mycénienne, puis par les Étrusques, qui débarquèrent à l'Ouest. Comme il a

soin de le rappeler, son système avait été entrevu dès 1871 par le comte Conestabile, qui admettait trois couches successives, ombro-latine, gréco-pélasgique et étrusque. M. Piganiol pense aussi que l'opinion adoptée par lui s'accorde, en substance, avec la doctrine de Denys d'Halicarnasse, bien que cet historien grec ait fait, à d'autres éléments ethniques, une part que l'archéologie n'a pas encore confirmée. Nous prenons acte avec plaisir de la promesse que réitère M. Piganiol de reprendre avec plus de développements le travail qui fait le sujet de son mémoire et, en particulier, de mettre en valeur les vieilles légendes grecques des ports occidentaux de l'Italie. Ces études, aussi difficiles qu'attachantes, ont trouvé en lui une excellente recrue.

Les autres travaux de M. Piganiol ne méritent pas moins d'éloges. Il a été l'un des meilleurs collaborateurs des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. Observateur attentif autant qu'ingénieur, il a, dans deux articles sur le *Fornix Fabianus* et les *Origines du Forum*, exposé des vues nouvelles. Voyageur patient, il a parcouru, à plusieurs reprises, en compagnie de M. Laurent-Vibert, la région de Minturnes, poussant ses recherches jusqu'au Vulture et au mont Massique : les différents tracés de la Voie Appienne ont été relevés, des plans ont été dressés de Sinuesse et de Minturnes, des inscriptions publiées. Enfin M. Piganiol a pu faire des fouilles en Tunisie, où il a exploré la nécropole militaire de Haïdra et découvert environ cent cinquante inscriptions inédites, parmi lesquelles d'intéressantes dédicaces à Bellone, Saturne et Ops.

M. Préchac, membre hors cadre, a repris ses études sur les monuments de la Sardaigne primitive, les tours dites *nuraghe* et les sépultures mégalithiques. Des fouilles auraient été nécessaires pour vérifier l'hypothèse à laquelle l'ont conduit ses observations sur la destination des

nuraghe (il y reconnaît des ouvrages de fortification, des refuges contre les envahisseurs de la tribu) : M. Préchac s'est consolé de ne pouvoir les entreprendre en préparant une thèse de doctorat sur Ménandre.

M. de Pachtère, qui a courageusement suivi les conseils et même les cours du professeur Pigorini, se dispose à prendre rang parmi les préhistoriens romains. Après un voyage d'initiation à travers les collections de l'Italie du Nord, de Suse à Bologne et Padoue, il s'est résolu à porter son effort sur la civilisation dite de Golasecca, dont il a pu étudier des restes importants au musée de Côme et dans les collections de la Suisse.

L'article qu'il a donné aux *Mélanges* sur « Salluste et la découverte du Danube » a pour objet un problème de géographie historique. Il se rattache à l'histoire des migrations humaines à travers l'Europe centrale.

Enfin M. de Pachtère a fait en Algérie un séjour de deux mois. Il a étudié sur place le règlement d'eau de Lamasba, dressé l'inventaire du musée de Guelma et préparé le recueil des mosaïques algériennes. Là comme ailleurs, il a fait preuve d'une remarquable activité d'esprit qui nous donne les meilleures promesses d'avenir.

Le moyen âge est représenté par deux mémoires de haute valeur. Avant de vous en rendre compte, peut-être ne sera-t-il pas inutile, Messieurs, de vous dire où en est l'importante publication du Recueil des Bulles papales, à laquelle collaborent tant de Romains, et qui fait si grand honneur à notre École.

Dans la première série (Bulles des papes au XIII^e siècle, jusqu'en 1304), le premier recueil (Registres d'Innocent IV) va être terminé par la publication de l'Index, que notre confrère, M. Élie Berger, mettra sous presse avant la fin de l'année. L'index formera un volume de plus de 500 pages

in-4^o, avec adjonction des matières et identification des noms de lieux dans la mesure du possible.

Les auteurs de la seconde série (Bulles secrètes et curiales des papes d'Avignon relatives à la France) annoncent l'envoi à l'imprimerie d'un nouveau fascicule des Lettres secrètes et curiales de Jean XXII (1317-1334).

Dans la troisième série (Analyses des Bulles communes ; époque d'Avignon), M. l'abbé Mollat a publié en 1909 le tome V des Bulles de Jean XXII. Le tome V va jusqu'en 1325.

Le mémoire de M. Claude Bourdon marque un nouveau progrès dans la série des travaux entrepris sur l'époque des papes d'Avignon. C'est une *Étude sur l'administration et l'histoire du Comtat-Venaissin, du XIII^e au XV^e siècle*.

Les documents sur lesquels ont porté ses recherches sont extraits, pour la plupart, des Archives du Vatican et des Archives de Vaucluse ; il va sans dire qu'il a fait de nombreux emprunts aux recueils publiés par ses confrères sur les registres d'Avignon et au bel ouvrage du P. Denifle sur la *Désolation des Églises de France*. Au Vatican, il a dépouillé en entier les *Comptes du trésorier du Comtat-Venaissin*, conservés dans le fonds de la Chambre apostolique, soit parmi les *Collectorix*, soit dans la série des *Introitus et exitus*. Il nous apprend que quelques-uns de ces comptes ont été relevés, avec les bulles des papes, dans les registres dits d'Avignon. Il étudie en détail ces comptes, qui n'avaient été que mentionnés par un de ses anciens, M. de Loye, dans son *Inventaire des Archives de la Chambre apostolique*. Dans leur ensemble, les comptes utilisés par lui s'étendent entre les années 1317 et 1406.

Les bulles des papes lui ont naturellement fourni de très nombreux textes. A cet égard il cite, entre autres, trois registres des Archives de Vaucluse, à côté des collections déjà publiées par les membres de notre École. La

correspondance des camériers du pape à la fin du xiv^e siècle et au commencement du xv^e est également à signaler parmi ses sources les plus abondantes. Ses dépouillements sont si complets, qu'il a réussi à retrouver, en divers endroits, les cinq cahiers dont se composait, à l'origine, un registre de la *Collectoria* intéressant les années 1412 à 1417.

Un matériel aussi varié, étudié avec le soin le plus scrupuleux, devait nécessairement fournir un grand nombre de faits importants et nouveaux. Dans un premier chapitre, M. Faure explique comment le Comtat-Venaissin est tombé entre les mains du pape en 1274, apportant au Saint-Siège une organisation administrative due aux comtes de Toulouse et surtout à Alphonse de Poitiers. Passant ensuite à la formation territoriale du nouveau domaine pontifical, il en énumère les divers éléments, mentionne les possessions étrangères qui s'y trouvaient enclavées, les acquisitions successives faites par les papes, anciens biens des Templiers, domaine de Valréas, juridiction temporelle de Carpentras (1320). C'est dans cette ville qu'est dès lors transportée l'administration du Comtat, pour y rester jusqu'à la Révolution.

L'administration, la justice et les finances sont étudiées, dans les chapitres suivants, jusque dans leurs moindres détails. C'est le *Recteur* auquel est confié pendant une longue période le gouvernement du Comtat ; l'auteur indique son rôle, ses attributions ; il passe en revue les agents de ce haut fonctionnaire, vice-recteur, sénéchal, viguier du Comtat, cour de Venaissin, jusqu'au moment où le recteur cède la place au *Légit*, qui finit par devenir un véritable vice-roi. Puis viennent les officiers de justice, le juge-mage, le juge des appellations, le juge criminel, et leurs inférieurs. Les pages consacrées à l'énumération des délits et des peines donnent un intérêt vivant au chapitre par une foule d'exemples précieux pour l'histoire des mœurs. L'administration judiciaire des papes dans le Comtat-Venais-

sin a été relativement douce ; ils remplaçaient volontiers les châtimens corporels par des amendes ; cela rapportait davantage, et l'humanité y trouvait son compte.

L'administration financière du Comtat n'a pas toujours été aussi bienfaisante. Au début, les recteurs, chargés des finances comme de tout le reste, en arrivent à commettre de graves abus. L'un d'eux, un neveu de Clément V, à force de pressurer les populations, se rend tellement impopulaire que Jean XXII est forcé de lui donner une garde personnelle, pour le défendre contre la colère de ceux qu'il dépouille. C'est à ce moment que Jean XXII prend le parti d'enlever au recteur ses attributions financières, pour les donner à un fonctionnaire nouveau, le *Trésorier* ; en même temps, tout le système fiscal est réorganisé. De cette réforme utile et durable sort un état de choses qui eût été satisfaisant, si les malheurs d'une époque troublée n'avaient imposé au Comtat-Venaissin, comme aux pays voisins, des charges trop lourdes. Il ne nous est pas possible de résumer ici cet excellent chapitre sur l'organisation financière du Comtat, sur les recettes et les dépenses de toutes sortes ; ici comme ailleurs, les faits sont démontrés par des preuves nombreuses, précises, et absolument nouvelles.

On trouvera dans le dernier chapitre un tableau du Comtat-Venaissin et un résumé des événemens depuis l'établissement du gouvernement pontifical jusqu'à la fin du grand schisme. C'est surtout au milieu du xiv^e siècle que l'exposé des faits devient intéressant. Épuisé par la peste qui avait éclaté en 1348, le Comtat est ravagé pendant de longues années par les *grandes Compagnies*. Après les bandes de l'Archiprêtre viennent celles de Du Guesclin, en 1365, en 1368. Puis ce sont les routiers bretons, dont la retraite est plus d'une fois achetée fort cher, comme l'avait été celle de leurs prédécesseurs. Les papes font de leur mieux pour mettre leurs places en état de défense, mais le pays souffre cruellement, et les capitaines auxquels

le Saint-Siège s'adresse pour défendre le Comtat, tels que Bernardon de la Salle, ne sont guère moins nuisibles que les routiers eux-mêmes.

Quand Charles VI, en 1398, se retire de l'obéissance du pape d'Avignon Benoît XIII, on voit se produire une dernière crise, violente et longue. Les cardinaux, appuyés par la population et les États du Comtat, sont en lutte ouverte avec Benoît XIII et ses auxiliaires Espagnols. Abandonné par le pape d'Avignon, qui a quitté le pays, le Comtat est enfin replacé sous l'autorité d'Alexandre V par un administrateur habile et énergique, le vicaire-général François de Conzié. Après de longues tribulations, le pays se trouve réduit à un état lamentable, que M. Faure décrit dans ses dernières pages. Ici comme ailleurs, l'annotation établit l'exactitude des faits avec une impeccable rigueur.

Les listes de fonctionnaires et les pièces justificatives sont également dressées et publiées avec le plus grand soin.

Le mémoire de M. Faure prend place à côté des meilleurs travaux que l'École de Rome ait puisés dans les Archives du Vatican.

M. Pierre Bourdon a eu un double mérite : il a choisi un champ d'études très riche, attenant à celui qu'avait exploité l'un de ses devanciers, M. Martin-Chabot ; en sorte que les deux mémoires se contrôlent et se complètent l'un l'autre ; en outre, il a déployé dans l'accomplissement de sa tâche propre de fort remarquables qualités de patience, d'érudition, de critique et de méthode. L'importance et la précision des résultats auxquels il est parvenu font souhaiter qu'il publie prochainement, avec un très petit nombre de retouches, cette *Étude sur le régime de la Pragmatique Sanction d'après les registres d'Eugène IV*.

Le mémoire débute, comme il convient, par une bonne description et classification des registres d'Eugène IV

(1431-1447), et par d'utiles notions sur le fonctionnement des différents services de la Chancellerie apostolique. M. Bourdon ne s'est pas seulement assimilé les résultats fournis à cet égard par MM. Tangl, Gottlob, Arnold, von Ottenthal : il les a rectifiés ou complétés sur plus d'un point. Ses recherches ont porté, à la fois, sur les séries du Vatican et du Latran et sur les registres conservés aux Archives d'État.

Suit un inventaire chronologique des provisions faites par Eugène IV aux archevêchés et évêchés de France. M. Bourdon n'en compte pas moins de 74 pour la période comprise entre les années 1438 et 1447 : c'est-à-dire que le pape, en dépit de la Pragmatique Sanction, pourvut à toutes les églises qui vinrent à vaquer. Il est à remarquer que, s'il se fût contenté d'exercer les réserves inscrites dans le corps du droit, ces provisions épiscopales eussent été réduites à trois. D'autre part, les chapitres exercèrent très fréquemment leur droit d'élire : la liste provisoire que dresse M. Bourdon comprend 31 cas d'élections ou de postulations. Deux évêques seulement, Jean Michel et Jean d'Étampes, furent élus et confirmés suivant les règles de la Pragmatique, sans aucun recours au Saint-Siège : tous les autres, même ceux qui avaient obtenu leur confirmation en France des métropolitains, crurent prudent de se procurer, par surcroît de précaution, des bulles pontificales, et cela parfois en enfreignant ouvertement la Pragmatique. Ces résultats généraux sont fort intéressants : ils se complètent par des détails sur les cas particuliers de l'archevêché de Lyon et des évêchés d'Angers, du Mans, de Chartres, d'Évreux, de Conserans, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, d'Uzès et de Nevers.

L'étude des élections et des provisions d'abbés donne lieu aux mêmes observations : exercice très fréquent du droit d'élire, et recours au Saint-Siège, alors même que l'élu a déjà obtenu confirmation dans le royaume.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que, sauf quelques exceptions très rares, tous les évêques ou abbés pourvus par Eugène IV, autant dire tous les évêques de France, sauf deux, et la plupart des abbés, versèrent entre les mains des collecteurs ou des nonces, ou plutôt à Rome même, les droits connus sous le nom de « services communs » et de « menus services ». M. Bourdon a eu la patience de dresser le tableau des obligations contractées et des paiements effectués par les évêques et abbés de France : il est fort éloquent. Il fait ressortir, à la fois, la fermeté, l'organisation savante de la Chambre apostolique, et le peu de résistance qu'opposèrent les Français aux exigences fiscales de la cour de Rome. Les remises partielles sont nombreuses ; on constate quelques remises totales, fort peu de refus catégoriques. Il en est autrement du paiement des annates : une moitié peut-être fut versée directement à la Chambre apostolique ; mais celles dont le recouvrement était confié aux collecteurs ne furent acquittées qu'en petit nombre et avec grande difficulté. En somme, la puissante machine organisée à la curie pour la répartition des bénéfices et la perception des taxes continuait de fonctionner, malgré la Pragmatique, dans des conditions presque normales ; les résultats obtenus étaient de nature à détourner le souverain pontife de rien changer à la pratique suivie par ses prédécesseurs.

M. Bourdon prouve qu'Eugène IV avait continué de faire bénéficier la France de la réduction de moitié des « services communs » consentie, pour cinq ans, par Martin V en 1418. Il croit que, lors des négociations de concordat, en 1443, le pape et ses représentants se résignèrent volontiers à voir cette réduction consacrée par un article exprès ; mais il nous semble aller trop loin quand il conteste qu'à Nancy une longue discussion se soit élevée précisément à ce sujet entre le nonce du pape et les conseillers du roi.

Les effets de la recommandation se font sentir, à cette

époque, moins en France qu'en Bourgogne. M. Bourdon signale cependant, pour les abbayes, quelques exemples de désignation royale. Le *pro quo nobis supplicavit* est fréquent dans les bulles ; il le deviendra encore davantage, jusqu'au moment où ce droit de désignation se transformera, pour le roi de France, en un droit de nomination véritable.

Une liste des collecteurs institués par Eugène IV en France et douze pièces justificatives complètent ce mémoire, de plus de 400 pages de texte, dont la valeur est considérable.

Pas plus que leurs camarades, MM. Bourdon et Faure ne s'en sont tenus à leur seul mémoire. Ils ont l'un et l'autre donné d'importants articles aux *Mélanges*. M. Faure y a publié un compte des réparations exécutées au palais pontifical d'Avignon sous Jean XXIII, des documents relatifs à une croisade conduite en Orient par le dauphin Humbert II, de 1345 à 1347, enfin une enquête sur l'état du Faucigny en 1339.

M. Bourdon a repris, pour le compléter, un travail sur *Le Concordat de 1516*, qui avait été récompensé par l'Académie des Sciences morales. Sans sortir de son domaine, il a publié deux articles, l'un sur *La « Grand monarchie de France » de Claude de Seyssel et sa traduction en italien*, l'autre sur *L'abrogation de la Pragmatique et les règles de la chancellerie de Pie II*. Enfin, de concert avec M. Laurent-Vibert, il a poursuivi ses recherches sur l'histoire du Palais Farnèse et découvert un compte important de 1653.

Les temps modernes n'ont compté cette année qu'un représentant, M. Claude Cochin, membre hors cadre. Attaché à l'histoire du jansénisme, M. Cochin s'est particulièrement intéressé au frère aîné du « grand » Arnauld, Henri Arnauld, qui a rempli plusieurs missions diplomatiques en Italie, au

temps de Mazarin. Il a dépouillé les Archives Barberini et celles de la maison d'Este, et commencé des recherches au Vatican sur les disputes jansénistes auxquelles fut mêlé Henri Arnauld. C'est un travail de longue haleine que M. Cochin saura mener à bonne fin.

Les travaux dont il vient de vous être rendu compte témoignent d'une remarquable activité d'esprit. Vous avez vu, Messieurs, que tout en restant fidèle à ses traditions, tout en poursuivant ses recherches singulièrement fécondes dans les archives et les bibliothèques, l'École de Rome a su étendre son domaine et créer presque une section d'études préhistoriques. Vous la félicitez, Messieurs, de s'être ainsi enrichie sous la ferme et large direction de notre confrère Mgr Duchesne.



MANUELS DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

I. — LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR	
M. CH.-V. LANGLOIS, Archiviste-paléographe, professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.	M. H. STEIN, Archiviste-paléographe, Archiviste aux Archives nationales.
1 vol. in-8° de xix-1000 pages, broché..... 15 fr. Le même, relié toile, non rogné..... 17 fr.	

II. — MANUEL DE BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

(BIBLIOTHECA BIBLIOGRAPHICA NOVA)

PAR HENRY STEIN.

1 volume in-8° (xx-895 pages).....	15 fr.
Le même, relié toile, non rogné.	17 fr.
Trois appendices terminent le volume	
1° Liste raisonnée des localités du monde entier qui ont possédé une imprimerie avant le xix ^e siècle.	
2° Répertoire des tables générales de périodiques de toutes langues.	
3° Répertoire des catalogues d'imprimés des principales Bibliothèques du monde.	

III. — LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PREMIÈRE PARTIE : **Des origines aux guerres d'Italie (1494)**,
 par AUGUSTE MOLINIER.

I. ÉPOQUE PRIMITIVE. — MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS.

II. ÉPOQUE FÉODALE. — LES CAPÉTIENS JUSQU'EN 1180.

III. LES CAPÉTIENS, 1180-1328.

IV. LES VALOIS, 1328-1461.

V. INTRODUCTION GÉNÉRALE. — VALOIS (*suite*), 1461-1494.

VI. TABLE GÉNÉRALE rédigée par L. Polain.

6 vol in-8°, chacun, broché.....	5 fr.
—	
relié toile.....	7 fr.

DEUXIÈME PARTIE : **Le XVI^e siècle (1494-1610)**, par H. HAUSER,
 professeur à l'Université de Dijon.

I. LES PREMIÈRES GUERRES D'ITALIE. — CHARLES VIII et LOUIS XII (1494-1515). 1 vol. in-8° (xx-197 p.), br. 5 fr. rel. t..... 7 fr.

IV. — BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES CARTULAIRES
 FRANÇAIS OU RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR HENRY STEIN.

1 vol in-8°, broché.....	15 fr.
—	
relié toile.....	17 fr.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
 COMPTES RENDUS DES SÉANCES

PUBLIÉS PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

Ce recueil paraît tous les mois par fascicules de 7 à 8 feuilles, avec pl. et fig.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 12 FRANCS PAR AN

1873 à 1900. — Chaque année complète.....	40 fr.
1901 et années suivantes.....	15 fr.

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

RUE BONAPARTE, 82, PARIS

VALOIS (Noël), membre de l'Institut. **La crise religieuse du XV^e siècle. Le Pape et le Concile (1418-1450)**. 2 vol. in-8° (10 pl. et fig.)..... 15 fr.

Cet important ouvrage est le complément naturel du précédent ouvrage du même auteur :

La France et le grand Schisme d'Occident, 4 vol. in-8°..... 40 fr.

Histoire de Charles V, par DELACHENAL (R.). Tomes I et II (1338-1364). 2 vol. in-8°, br..... 20 fr.

Ouvrage auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres vient d'accorder le premier prix Gobert.

Étude sur les relations de la commune de Lyon avec Charles VII et Louis XI (1417-1483), par L. Caillet, 1909. 1 vol. in-8°..... 10 fr.

Ouvrage qui a obtenu le second prix Gobert à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Les légendes grecques de saints militaires, publiées avec le concours de l'Académie des inscriptions, par Hipp. Delehaye, bollandiste. In-8°, br..... 5 fr.

Catalogue des incunables des bibliothèques publiques de France, par M. Pellechet. Tome III (*Compagnies-Gregorius magnus*). In-8°, br..... 12 fr.

Basile I^{er}, empereur de Byzance (867-886), et la civilisation byzantine à la fin du IX^e siècle, par A. Vogt, 1908. In-8°..... 7 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La Provence du I^{er} au XII^e siècle. Études d'histoire et de géographie politique, par Georges de Manteyer. In-8°, br..... 15 fr.

L'Assemblée de Vincennes de 1329 et ses conséquences. Étude sur les conflits entre la juridiction laïque et la juridiction ecclésiastique au XIV^e siècle, par Olivier Martin. In-8°, br..... 10 fr.

Les Origines de la Haute Lorraine et sa première maison ducale (959-1033), par Rob. Parisot. In-8°, fac-sim. et tableaux généalogiques.. 10 fr.

Les sources de l'Histoire de France, XVI^e siècle (1494-1610), par H. Hauser. Tome II, François I^{er} et Henri II (1515-1559). In-8°, br..... 5 fr.

Rel. toile, n. rogné..... 7 fr.

Répertoire des sources historiques du moyen âge, par le chanoine Ulysse Chevalier. Première partie : *Bio-bibliographie*, deuxième édition, corrigée et considérablement augmentée. Ouvrage terminé (1904-1907). 9 fascicules en 2 tomes gr. in-8°..... 90 fr.

Deuxième partie : *Topo-bibliographie*. Ouvrage terminé (1894-1903). 6 fascicules en 2 vol. gr. in-8° de 3384 colonnes..... 60 fr.

Les deux parties du Répertoire prises ensemble..... 120 fr.

Textes et documents pour l'étude historique du christianisme (textes et traductions) publiés sous la direction de Hippolyte Hemmer et Paul Lejay, vol. in-12.

I. JUSTIN : *Apologies*, par Louis Pautigny. 2 fr. 50. — II. EUSÈBE : *Histoire ecclésiastique*, livres I-IV, par Émile Grapin. 4 fr. — III. TERTULLIEN : *De penitentia, de pudicitia*, par Pierre de Labriolle. 3 fr. — IV. TERTULLIEN : *De praescriptione haereticorum*, par Pierre de Labriolle. 2 fr. — V. LES PÈRES APOSTOLIQUES : I. *La Didaché et l'épître de Barnabé*, par A. Laurent, G. Oger et H. Hemmer. 2 fr. 50. — VI. GRÉGOIRE DE NAZIANCE : *Discours funèbres en l'honneur de son frère Césaré et de Basile de Césarée*, par P. Boulanger. 3 fr. — VII. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : *Discours Catéchétique*, par L. Méridier. 3 fr. — VIII. JUSTIN : *Dialogue avec Tryphon. I*, par G. Archambault. 3 fr. 50. — IX. PHILON : *Commentaire allégorique des Saintes Lois*, par H. Bréhier. 3 fr. 50. — X. LES PÈRES APOSTOLIQUES : Clément de Rome, par H. Hemmer. 3 fr. — XI. JUSTIN : *Dialogue avec Tryphon, II et dernier*, par G. Archambault. 3 fr. 50.

La Chronique de Morigny (1095-1152), publiée par L. Mirot. In-8°. 3 fr. 15

GUILLAUME DU BREUIL. **Stilus curie Parlamenti**, publié par F. Aubert. In-8°..... 7 fr. 50

Fascicules 41 et 42 de la Collection de Textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.